

LA CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Cette formation propose une vision globale du secteur de la petite enfance. Elle s'adresse aux organismes gestionnaires de structures sanitaires, sociales ou médico-sociales ayant pour projet d'ouvrir une crèche pour leur personnel ou de créer une structure d'accueil de jeunes enfants complémentaire à leur activité principale, pour favoriser les liens entre les générations, par exemple. Elle peut également intéresser les associations gestionnaires d'établissements d'accueil de jeunes enfants qui

souhaiteraient diversifier leur offre. En effet, pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, de nouvelles formes d'accueil du jeune enfant sont apparues ces dernières années : multi-accueil, micro-crèche, jardin d'éveil. Diversifier son offre, fidéliser le personnel, permettre des rencontres intergénérationnelles sont autant de raisons d'ouvrir un établissement d'accueil du jeune enfant.

OBJECTIFS

- Identifier les étapes incontournables de la création d'un établissement d'accueil du jeune enfant : étude de besoins, recherche de financements, rédaction d'un pré-projet d'établissement...
- Connaître le contexte législatif et réglementaire de la création et du fonctionnement d'une structure d'accueil de jeunes enfants
- Repérer les partenariats institutionnels et financiers et les enjeux de gestion spécifiques

CONTENU

Les objectifs d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

Le contexte national : éléments démographiques et sociologiques
De l'étude des besoins au projet d'établissement pour l'accueil de jeunes enfants
Le projet social, le projet éducatif et leurs articulations avec le projet associatif

Le cadre administratif et juridique (Décrets 2000, 2007 et 2010)

Les différentes formes d'accueil collectif et leurs spécificités : multi-accueil, halte-garderie, jardin d'enfants, micro-crèche, jardin d'éveil, crèche d'entreprise
Les compétences des acteurs et partenaires : le Conseil Général et la PMI, la CAF, la MSA, les collectivités territoriales
Les procédures de création : autorisation, capacité d'accueil, agrément et taux d'encadrement des enfants, qualification des personnels ; aménagement, sécurité et accessibilité des locaux ; hygiène et sécurité alimentaire

Le fonctionnement d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

Le règlement de fonctionnement et ses thèmes : admission et période d'adaptation, santé (vaccins, maladies, médicaments), organisation interne, horaires, participation des parents, pluridisciplinarité, etc.
La direction de l'établissement / la référence technique
Le travail d'équipe et la mobilisation autour du projet d'établissement

Le cadre budgétaire et financier

Les modalités de financement des établissements : investissement et fonctionnement (CAF, collectivités territoriales, familles)
La tarification et la Prestation de Service Unique (PSU) : contrat d'accueil et mode de calcul
Le budget prévisionnel de fonctionnement
La conciliation de la qualité de l'accueil et de la maîtrise des coûts ; les indicateurs

| | |
|--|-----------|
|  À déterminer  Paris  632 € par personne  2 jours  01 53 98 95 03  formation@fehapp.fr | Janvier |
| | Février |
| | Mars |
| | Avril |
| | Mai |
| | Juin |
| | Juillet |
| | Août |
| | Septembre |
| | Octobre |
| | Novembre |
| | Décembre |

Prérequis

Bonne connaissance des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales

PUBLICS

- Toute personne responsable d'une structure hospitalière, sociale ou médico-sociale ou d'un organisme gestionnaire souhaitant créer un établissement d'accueil du jeune enfant
- Chargés de projet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et juridiques
- illustrations

INTERVENANTS

- Conseiller Petite enfance
- Gestionnaire d'établissement d'accueil du jeune enfant